Conditions de l'action Thermostat CH120 2025

Général

1. Pendant la période promotionnelle du 15 septembre 2025 au 15 décembre 2025 inclus, les installateurs Bosch agréés auront droit à un thermostat d'ambiance CH120 gratuit (numéro d'article : 7738112982) lors de l'achat d'une chaudière à condensation participante.

2. Les appareils suivants font partie de l'action :

Condens 7700i W	7736902475, 7736902434, 7736902441, 7736902435, 7736902442, 7736902477, 7736902484, 7736902436, 7736902443, 7736902437
Condens 5300i W	7736903017, 7736902517, 7736902516, 7736902518
Condens 5300i WT	7716701569, 7716701573
Condens 2500	7731600221, 7731600222, 7731600173, 7731600174
Olio Condens 7000 F	7736602452, 7736602454, 7736602455

3. L'appareil promotionnel doit avoir été acheté et installé pendant la période de l'action par un installateur Bosch Home Comfort agréé.

4. L'appareil promotionnel doit être enregistré dans le Bosch Partner Portal pendant la période de l'action par un installateur Bosch Home Comfort agréé.

5. L'action n'est pas cumulable avec des conditions de chantier ou de projet.

6. Nous mettons tout en œuvre pour livrer le thermostat CH120 dans les plus brefs délais après l'enregistrement, mais veuillez prévoir un délai de livraison maximal de 8 semaines après l'enregistrement. La livraison sera effectuée à l'adresse officielle de l'entreprise d'installation enregistrée dans le Bosch Partner Portal.

Autres dispositions

7. Cette action promotionnelle temporaire est organisée par :
Bosch Thermotechnology nv, Zandvoortstraat 47, 2800 Malines

8. L'action est valable exclusivement pour les produits promotionnels achetés en Belgique.

9. Bosch Home Comfort n'est pas responsable de la disponibilité des produits promotionnels chez les revendeurs. Si les produits promotionnels ne sont pas en stock pendant la période de l'action, ou ne peuvent pas être livrés pendant la

période de l'action, aucune possibilité ne sera offerte de participer à cette action après la période de l'action.

10. La participation à l'action est réservée aux installateurs Bosch agréés.

11. En participant à cette action, les participants acceptent les conditions de l'action.

12. En participant à cette action, les participants fournissent des données personnelles et d'entreprise qui seront incluses dans un fichier de Bosch Home Comfort. Le traitement des données personnelles par Bosch Home Comfort sera confidentiel et conforme à la législation RGPD.

13. Bosch Home Comfort est à tout moment en droit d'exclure des participants de l'action, sans avoir à motiver cette décision et sans que cela n'engendre un droit ou une réclamation pour le participant concerné à une indemnisation, un produit de remplacement ou une action, sous quelque forme que ce soit.

14. Bosch Home Comfort n'accepte aucune responsabilité pour des informations incomplètes et/ou incorrectes fournies par des tiers concernant l'action et/ou les conditions de l'action.

15. Bosch Home Comfort n'est pas responsable d'une déclaration de données erronée ou incomplète de la part du participant. Les participants ne peuvent tirer aucun droit des erreurs de typographie, d'impression ou autres.

16. Bosch Home Comfort et les tiers qu'elle a engagés ne peuvent être tenus responsables par (ou au nom de) l'acheteur de tout dommage et/ou coût, direct ou indirect, causé par ou lié de quelque manière que ce soit à cette action.

17. Bosch Home Comfort se réserve le droit de modifier les conditions de l'action en cours de route ou d'y mettre fin plus tôt. En cas de modification ou de résiliation, Bosch Home Comfort n'est pas tenue à une quelconque indemnisation ou action de remplacement, sous quelque forme que ce soit.

18. Aucune correspondance ne peut être échangée concernant les présentes conditions de l'action. Si, pour quelque raison que ce soit, un litige survient entre un participant et Bosch Home Comfort, le jugement de ce dernier est contraignant.

19. Le droit belge s'applique à l'action.

Pour toute question concernant cette action, veuillez contacter marketing@be.bosch.com.